



PROGRAMME réf.015

TENUE DE LA COMPTABILITE GENERALE ET DE LA TRESORERIE APPLIQUEE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

OBJECTIFS GENERAUX

Tenue d'une comptabilité générale simplifiée et de la trésorerie à destination des associations sportives.

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de

- Gérer en totalité les flux financiers d'une association sportive loi 1901 et droit local Alsace-Moselle
- Etablir et présenter les états financiers de clôture
- Construire un projet de demandes de subventions

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- La comptabilité d'engagement
- Les charges et les produits
- L'enregistrement des écritures
- Le suivi de trésorerie, le rapprochement bancaire
- Le compte de résultat
- Le bilan comptable
- Les amortissements, les provisions pour risques et charges
- Les produits et charges constatés d'avance
- La valorisation des contributions volontaires en nature
- Les états de gestion prévisionnelle
- Présentation des logiciels du secteur

CONTENU

Validation de la compréhension du stagiaire par le formateur à chaque étape du programme, par des alternances de contenus théoriques et de cas pratiques adaptés à la gestion des associations sportives permettant aux stagiaires de s'approprier les outils et méthodes développés sur des supports.

METHODES PEDAGOGIQUES ET EVALUATION

PUBLIC

Salariés et bénévoles des associations sportives – sans prérequis

DUREE

2 jours de 7 heures.

